

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Appel à candidatures pour l'édition 2016 du Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières

Toronto (Ontario), le 22 février 2016 – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) recherche des candidatures pour la classe 2016 des intronisés au [Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières](#). **La date limite pour transmettre les candidatures est mardi 31 mai 2016 (17 h HNE).**

Le Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières rend hommage à l'excellence, à l'intégrité et aux qualités de chef de file dans le secteur des valeurs mobilières au Canada.

« Nous sommes fiers de rendre hommage à des personnes exceptionnelles qui ont participé au développement du secteur des valeurs mobilières au Canada, qui se sont engagées socialement et qui ont contribué à la prospérité du Canada. Les intronisés 2016 s'inscriront sur la liste prestigieuse des anciens intronisés qui ont établi des standards si élevés en matière d'excellence, d'innovation et d'engagement social », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM.

Un maximum de quatre candidats vivants et quatre candidats à titre posthume sont intronisés annuellement au Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières. Les intronisés sont choisis par les membres du Comité de sélection au Temple de la renommée de l'ACCVM. Il s'agit d'un comité indépendant constitué de Canadiens émérites qui travaillent ou ont travaillé dans le secteur des valeurs mobilières, dans le monde des affaires, en politique, en droit ou à l'université. L'ACCVM ne participe à aucune délibération. Les délibérations du comité sont confidentielles.

Les intronisés 2016 seront annoncés et honorés au souper gala qui se tiendra jeudi 27 octobre 2016 à Toronto.

D'autres informations sur l'admissibilité, les critères de sélection et le processus de mise en candidature sont fournies ci-dessous.

Critères d'admissibilité à l'intronisation

Impact sur le secteur

- Le candidat a démontré des qualités de chef de file dans le secteur des valeurs mobilières (par exemple, avoir occupé des postes de direction; être reconnu comme une personne qui change les mentalités; avoir mis au point des solutions innovatrices dans le financement et la négociation).
- Le candidat a apporté une contribution exceptionnelle au développement du secteur des valeurs mobilières au Canada et à faire de ce secteur ce qu'il est maintenant, en :
 - Créant des franchises autonomes pour offrir des services au public investisseur et aux émetteurs (gouvernements et sociétés)
 - Faisant partie de conseils d'administration et comités du secteur des valeurs mobilières
 - Concevant et mettant au point une infrastructure pour les marchés des capitaux afin de faciliter les activités de négociation, compensation et règlement
 - Défendant l'adoption de bonnes politiques publiques et d'une réglementation efficace pour les sociétés, les marchés et les participants au secteur
 - Influençant positivement les investisseurs canadiens
 - Faisant la promotion durant toute sa carrière du secteur des valeurs mobilières ou en le représentant

Chef de file, sens éthique et engagement social

- Le candidat a exercé une influence positive sur les autres, en :
 - Occupant une position d'autorité dans sa communauté
 - Aidant sa communauté par du bénévolat
- Le candidat possède et a fait la preuve de convictions solides par :
 - Une démonstration constante tout au long de sa carrière des valeurs d'intégrité, de solides principes d'éthique et d'engagement social

Processus de mise en candidature

Pourvu qu'il s'agisse d'une candidature qui est conforme aux critères mentionnés ci-dessus, vous pouvez proposer **un** candidat en envoyant un courriel à PublicAffairs_AffairesPubliques@iiac.ca avec les renseignements suivants.

Candidature d'une personne vivante :

- Nom du candidat;
- Poste actuel (ou si retraité, les postes précédents);
- Dénomination sociale de la société (ou si retraité, les sociétés précédentes);
- En suivant les critères mentionnés ci-dessus, justifier avec 500 à 1 000 mots pourquoi le candidat mérite d'être intronisé (et inclure les contributions du candidat au secteur des valeurs mobilières du Canada, les bourses et médailles, les diplômes honorifiques, les contributions philanthropiques, etc.);
- Vos nom, poste actuel et précédent, employeur actuel et précédent, adresse courriel et numéro de téléphone; et
- Votre relation avec le candidat.



Candidature à titre posthume :

- Nom du candidat;
- Postes qui ont marqué sa carrière;
- Sociétés et organisations qui ont marqué sa carrière;
- En suivant les critères mentionnés ci-dessus, justifier avec 500 à 1 000 mots pourquoi le candidat mérite d'être intronisé (et inclure les contributions du candidat au secteur des valeurs mobilières du Canada, les bourses et médailles, les diplômes honorifiques, les contributions philanthropiques, etc.);
- Vos nom, poste actuel et précédent, employeur actuel et précédent, adresse courriel et numéro de téléphone; et
- Votre relation avec le candidat.

Remarque : Les candidatures incomplètes seront rejetées.

Les membres actuels du conseil d'administration de l'ACCVM ne peuvent pas être candidats à l'intronisation.

Calendrier du processus de mise en candidature et de nomination

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Fin des candidatures | Mardi 31 mai 2016 |
| Étude des candidatures | Juin 2016 |
| Avis aux intronisés | Juin 2016 |
| Annonce des intronisés | Fin juin 2016 |
| Cérémonie d'intronisation | Jeudi 27 octobre 2016 |

De l'information sur l'édition 2015 du *Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières* est disponible [ici](#).

Au sujet de l'ACCVM

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 144 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

-30-



Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Directeur principal des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5475 – ligne directe au bureau
mgotzamanis@iac.ca

